

**Recrutement d'un consultant pour la formation au déploiement  
du dispositif de contrôle interne de la FECECAM - BENIN**

**Recrutement d'un consultant pour l'animation des ateliers de renforcement de capacité et le  
déploiement opérationnel du dispositif de contrôle interne de la FECECAM-BENIN**

**Termes de Référence (TDRs)**

## **1. Contexte et justification**

Dans une dynamique de renforcement de son dispositif de contrôle interne, la Faîtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-BENIN) en partenariat avec DGRV – Deutscher Genossenschafts- und Raiffeisenverband e. V. (Confédération Allemande des Coopératives et des Raiffeisen), dans le cadre du projet « Promotion des Structures Coopératives dans certains Pays d'Afrique – CoopSAC II-Bénin » a franchi une étape cruciale en faisant élaborer, valider et adopter les nouveaux manuels de procédure de contrôle interne. Ces diverses actions sont destinées à optimiser la performance de son réseau et à assurer une meilleure conformité réglementaire.

Le succès de cette réforme repose entièrement sur son déploiement opérationnel et son appropriation par l'ensemble des acteurs.

La présente mission de recrutement d'un consultant chargé d'animer une formation-action sur le déploiement du dispositif de contrôle interne, vise non seulement à renforcer les capacités des acteurs concernés, mais également à faciliter l'appropriation des manuels révisés et le déploiement opérationnel du dispositif révisé au sein du réseau.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre la FECECAM-BENIN et la DGRV – Deutscher Genossenschafts- und Raiffeisenverband e. V. (Confédération Allemande des Coopératives et des Raiffeisen), dans le cadre du projet « Promotion des Structures Coopératives dans certains Pays d'Afrique – CoopSAC II-Bénin ».

## **2. Objectifs de la formation**

### **2.1 Objectif général**

L'objectif général de cette mission est d'assurer un déploiement efficace, harmonisé et immédiat du dispositif renforcé de contrôle interne au sein de tout le Réseau, afin d'optimiser la performance globale, de garantir une conformité réglementaire et d'élever la culture de maîtrise des risques aux standards du secteur.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

À l'issue de la formation, les participants devront être en mesure de :

- s'approprier des spécificités des nouveaux manuels ;
- maîtriser les rôles de gouvernance (lignes de défense) ;
- piloter la cartographie des risques et les contrôles clés ;
- pratiquer le reporting du contrôle interne ;
- devenir des agents de changement qualitatif.

### **3. Résultats attendus**

À l'issue de la formation, les résultats suivants sont attendus :

- les acteurs clés du Réseau sont formés, testés et aptes à appliquer les manuels de procédures de contrôle interne validés ;
- une feuille de route opérationnelle (plan de déploiement) validée par entité pour une mise en œuvre immédiate des procédures ;
- la matrice des responsabilités (RACI) du contrôle interne du Réseau est comprise et partagée sans ambiguïté par tous les niveaux de contrôle interne ;
- les outils de pilotages (registre de contrôle interne, canevas de rapport), contenus dans les nouveaux manuels sont parfaitement maîtrisés ;
- l'efficacité du système de contrôle interne est rehaussée, impactant directement à la baisse le coût du risque et les anomalies de gestion au sein du Réseau.
- une dynamique d'amélioration continue du dispositif est instaurée.

La mise en œuvre de cette formation s'inscrit dans une démarche globale de renforcement de la gouvernance, de sécurisation des opérations et d'amélioration de la performance organisationnelle.

Elle permettra aux participants de disposer des compétences et outils nécessaires pour contribuer efficacement au déploiement d'un dispositif de contrôle interne structuré, opérationnel et durable.

### **4. Approche méthodologique**

Le consultant devra déployer une approche andragogique orientée vers la pratique : approche formation-action, combinant :

- ingénierie basée sur l'existant : utilisation des nouveaux manuels comme support ;
- ateliers pratiques et sectorisés selon le profil des acteurs (opérationnels versus contrôleurs/auditeurs) ;
- mises en situations réelles : simulation de contrôle sur pièces et sur place, exercices d'évaluation des risques basés sur les processus réels ;
- évaluation d'impact : test de positionnement à l'entrée et à la sortie pour mesurer objectivement le taux d'assimilation (cible supérieure à 90%).

### **5. Participants ciblés**

Pour garantir la cohérence du dispositif du Réseau, les participants sont structurés par vagues ou ateliers spécifiques et par niveau (niveau 1 : entités de base, niveau 2 : structure faîtière), soit au total deux (02) ateliers de deux (02) jours chacun :

- a. Niveau 1 : 2 jours
  - Les différents groupes : Acteurs impliqués dans les processus opérationnels, Contrôleurs et Inspecteurs ;
- b. Niveau 2 : 02 jours
  - Les groupes : Directeurs techniques, certains Chefs services et Inspecteurs

## **6. Durée et période de réalisation**

La formation sera organisée sur une durée de **deux (02) jours par niveau**. La période prévisionnelle de réalisation est fixée à **Octobre 2026**.

## **7. Livrables attendus**

Le prestataire retenu devra fournir :

- le kit de déploiement pédagogique complet ;
- les outils d'évaluation des compétences ;
- le plan stratégique de déploiement (feuille de route) ;
- le rapport général de fin de mission
- les études de cas et exercices utilisés ;
- les listes de présence ;
- les fiches d'évaluation des participants ;
- les recommandations opérationnelles pour le déploiement du dispositif.

## **8. Profil du formateur ou du cabinet**

Le consultant devra démontrer les qualifications et compétences suivantes :

- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en gestion, audit, finance, contrôle interne ou domaine connexe, une certification spécialisée (Expert-comptable/CIA/etc.) serait un atout ;
- Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les domaines du contrôle interne, de la gestion des risques, de l'audit interne ou de la gouvernance.
- Maîtrise de l'environnement organisationnel des Réseaux IMCEC/IMF, des normes internationales telles que COSO, Bâle et IIA, du cadre réglementaire de la microfinance dans l'UEMOA, notamment au Bénin ;
- Expérience démontrée dans la conduite du changement au sein des réseaux coopératifs ou mutualistes d'envergure ;
- Expérience avérée en conception de modules et animation de formation à des adultes ;
- Une bonne connaissance du réseau de la FECECAM-Bénin serait un atout.

## **9. Modalités de soumission**

Les consultants intéressés devront soumettre :

- Une proposition technique comprenant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée et leur CV.
- Un calendrier d'intervention ;
- Une proposition financière détaillée ;
- Des références professionnelles similaires.

## **10. Lieu de la mission**

La mission se déroulera principalement au siège de la FECECAM-BENIN et de certaines CLCAM.

## **11. Dépôt de l'offre :**

Les propositions doivent être envoyées au plus tard le 24 Juillet 2026 à 17h00 aux adresses suivantes : [lhounsa@dgrv.coop](mailto:lhounsa@dgrv.coop) en mettant en copie les adresses : [fececam@yahoo.fr](mailto:fececam@yahoo.fr) et [hgrimm@dgrv.coop](mailto:hgrimm@dgrv.coop)

Pour tout renseignement complémentaire, appeler le numéro + 229 01 97 46 04 94